



Nouveau mandat pour la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Bourgogne Franche-Comté

Une séance plénière d'installation de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) s'est tenue ce 6 octobre 2026, à Dijon. Le parlement régional de la santé entame un nouveau mandat de 5 ans emmené par Emmanuel Ronot, réélu Président.

📅 Mis à jour le 15 octobre 2026

👤 De Uriopss Bourgogne-Franche-Comté

ASSOCIATION ET POUVOIR D'AGIR

ENFANCE - FAMILLE - JEUNESSE

GRAND ÂGE

HANDICAP

SANTÉ

ARTICLE

INFO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Emmanuel Ronot, représentant l'URIOPSS (Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux), a été réélu ce 6 octobre, président de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie de Bourgogne-Franche-Comté réunie en séance plénière à Dijon-Congrexpo.

Qu'est-ce que la CRSA ?

Instance de concertation, la CRSA donne des avis sur la politique de santé conduite par l'ARS et en particulier le projet régional de santé (PRS). Force de proposition auprès de la direction générale de l'ARS, elle veille par ailleurs au respect des droits des usagers du système de santé.

Une assemblée plénière, 8 collèges, 5 commissions

- la commission spécialisée prévention (CSP). Présidente : Docteure Isabelle Millot.
- la commission spécialisée de l'organisation des soins (CSOS). Président : Yves Bard.
- la commission spécialisée dans les prises en charge et accompagnements médico-sociaux (CSMS). Président : Lionel Meunier.
- la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé (CSDU). Présidente : Marie-Catherine Ehlinger.

Contact : Marie Myot, chargée de mission, CRSA : m.myot@uriopss-bfc.fr

Pour aller plus loin (Site de l'ARS BFC)

"La conférence santé et autonomie de Bourgogne-Franche-Comté réélit Emmanuel Ronot" - [Article d'Hospimédia du 15 octobre 2026](#)